



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 42080012

Ancien N° régional :

Bocage de Triols et Fils

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 238,45 ha

Loire

LURIECQ, MAROLS

Niveau de connaissance

Milieux naturels	0	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	0
Végétaux supérieurs	0	Oiseaux	3	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 5

Description et intérêt du site

Les monts du Forez (aussi appelés "monts du soir" en plaine du Forez, car situés au couchant) s'étirent au sud depuis les gorges amont de la Loire et se prolonge au nord jusqu'au seuil de Noirétable. Plus au nord, les Bois Noirs et les monts de la Madeleine en sont le prolongement. Les monts du Forez constituent la limite entre le département de la Loire et du Puy-de-Dôme à l'ouest. Ce massif granitique culmine à 1640 m d'altitude à Pierre-sur-Haute. Çà et là pointent quelques pics volcaniques. La forêt n'y monte guère à plus de 1300 m d'altitude, laissant place au sommet à des milieux ouverts : les hautes chaumes et tourbières. De très nombreuses rivières y prennent leur source avant de dévaler les pentes pour rejoindre la plaine du Forez et le fleuve Loire. A une altitude voisine de 700 m, le secteur bocager autour des hameaux de Triols et Fils présente un intérêt écologique certain. Ces milieux agricoles sont encore préservés avec de nombreuses haies qui sont le gîte de nombreuses espèces animales. L'activité agricole se partage entre prairies et cultures de céréales. Quelques secteurs de landes et de bois méritent d'être signalés. L'Alouette lulu est ici bien représentée. Cette petite alouette est souvent confondue avec sa cousine plus commune l'Alouette des champs, elle aussi présente dans le secteur. Elle s'en distingue pourtant par une queue plus courte et surtout par son chant (un "lululululu...") qui lui a valu son nom. La Caille des blés présente aussi une belle population. Si elle demeure invisible au milieu des hautes herbes ou des champs de céréales, elle trahit cependant sa présence par son chant sonore. Elle niche au sol dans la végétation haute des prairies ou des champs. Deux rapaces l'accompagnent parfois, ce sont les Busards Saint-Martin et cendré. Tous deux nichent aussi au sol pourvu que la végétation les dissimule suffisamment. Le Busard Saint-Martin affectionne d'ailleurs plus particulièrement les landes pour établir son nid. Quant à la Huppe fasciée, elle fréquente les haies et leurs arbres creux pour construire son nid. Elle se nourrit en revanche au sol, d'insectes qu'elle capture dans les trous du sol ou sous les pierres, grâce à son long bec courbé.

Milieux naturels

Pas de données disponibles

Faune vertébrée

Oiseaux

Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>

Flore

Pas de données disponibles

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

PONT L.

Participation au diagnostic territorial des CTE, quels enjeux de biodiversité dans la Loire? Le cas de 3 territoires : Monts du Forez, Plaine du Forez, Monts du Lyonnais.

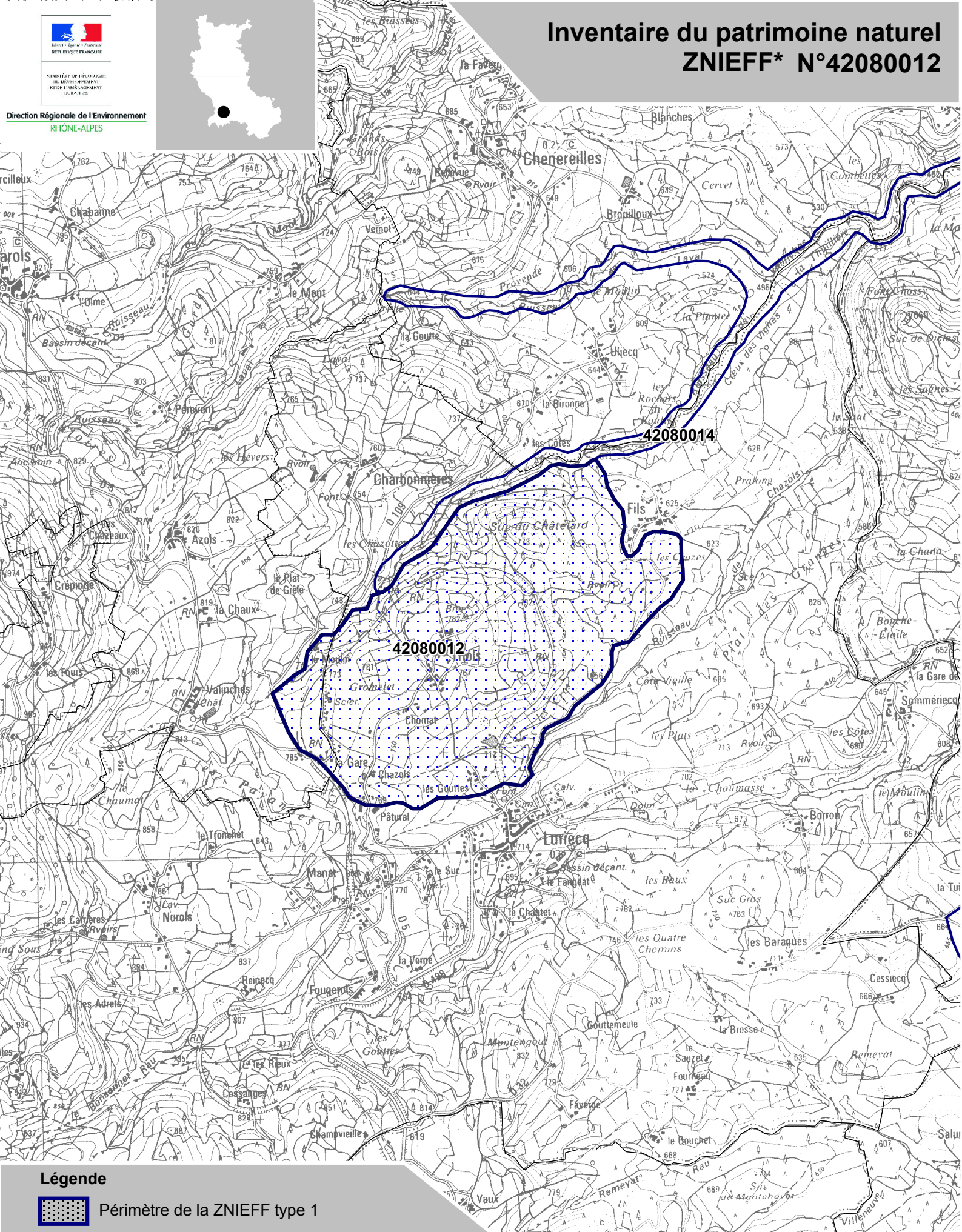
67 pages 2002 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°42080012



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)